

DOSSIER DE PRESSE : LANCEMENT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE DU VAL DES ROSES



SOMMAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE	2
PETIT HISTORIQUE	3
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION	4
OBJECTIFS DU PROJET	5
DÉTAILS DES TRAVAUX	6
INFORMATIONS GÉNÉRALES	9



Offre finale du 14.02.2022 | Groupe scolaire du Val des Roses | Albertville

Lancement des travaux du Groupe scolaire du Val des Roses

Le **19 octobre à 15h30**, Frédéric Burnier Ramboret vous invite au **lancement des travaux de rénovation** au **11-15 avenue Sainte-Thérèse** à Albertville.

L'Éducation, une priorité de mandat

L'équipe municipale a fait de l'Éducation, la priorité de son mandat pour que les enfants scolarisés à Albertville puissent avoir les meilleures conditions d'apprentissage possible, tant au niveau des bâtiments et de leur environnement que de leur enseignement. La rénovation de l'école Pargoud du centre-ville, la végétalisation des cours d'école, la mise en place d'un service périscolaire de grande qualité, riche et varié sont des exemples d'actions concrètes menées ces dernières années. La rénovation du groupe scolaire du Val des Roses s'inscrit dans cette volonté de donner priorité à l'éducation de nos enfants.

Pourquoi ces travaux ?

Plus grande école publique de Savoie, l'école du Val des Roses a été imaginée de manière évolutive à sa construction pour s'adapter aux besoins du quartier en pleine expansion. Aujourd'hui, au vu de l'âge des bâtiments, il est nécessaire d'y réaliser des travaux de grande ampleur. Ces travaux ont pour vocation d'apporter au groupe scolaire une consommation énergétique moindre et un confort amélioré dans son utilisation par les enfants et les personnels.

Objectifs du projet

La Ville d'Albertville a intégré cette rénovation au cadre d'un marché public global de performance énergétique (MPGP). Il comprend la conception, la réalisation, l'exploitation, la maintenance avec un engagement de performance. Il vise à réduire de 40 % au minimum la consommation d'énergie de l'école, à en améliorer le confort l'été et à créer 2 classes supplémentaires. Le projet de l'agence Patriarche a été choisi pour sa qualité dans ce domaine tandis que la SPL OSER intervient en tant que mandataire pour le MPGP.

Budget

Le budget des travaux est de **8,700 M€**, subventionnés à hauteur de :

- 1 M€ au titre du **Contrat de Plan État-Région** (dont 340 000€ par le FNADT 2023), 100 000€ par le fonds vert (hors CPER) et 124 000€ avec la DSIL 2023 par l'État,
- 1,100 M€ par la Région au titre du CPER,
- 550 000€ par le Conseil départemental de la Savoie.

Le fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée devrait couvrir pour 16,404 % du montant TTC, soit 1 427 148€. Avec ce fonds, **le taux de subventionnement atteint 49%** du coût TTC et 56% du coût HT de l'opération dans sa totalité.

Pour l'heure, le reste est pris en charge par la Ville grâce au recours à :

- **3 M€ d'intracring sécurisé** auprès de la banque des territoires (crédit avec taux à 0%),
- 152 909 € auprès de la Banque Postale en 2023, grâce à l'affectation partielle d'un prêt 2023 de 1,7M€ pour le "plan écoles".

Contact Presse | Service Communication
Tél. : 04 79 10 43 14
Courriel : communication@albertville.fr
www.albertville.fr

PETIT HISTORIQUE

Le **28 mai 1956**, le Conseil municipal confie l'étude du groupe scolaire qu'il projette pour le quartier Sainte-Thérèse aux architectes **Jo Maire et Henry Jacques Le Même**. Le programme du futur groupe scolaire, fixé par l'Inspecteur d'Académie, comprend non seulement un groupe scolaire de **6 classes** et 3 logements pour les enseignants mais aussi une éventuelle extension de **6 à 32 classes supplémentaires**. Le groupe scolaire n'est pas achevé comme espéré pour la rentrée 1957. En **février 1958** seulement, le Préfet, étant donnée « l'urgence des travaux », autorise la Ville à lancer les adjudications. Les travaux se chiffrent à plus de **45 millions d'anciens francs**, soit près de 83 millions d'euros et sont subventionnés à 85 %.



QUELQUES DATES

1959 : Ouverture de l'école du Val des Roses

1960 : Première classe supplémentaire

1964 : Avant-projet d'un agrandissement de l'école

1976 : Construction des bâtiments actuels

1999 : Construction de l'extension entre les écoles maternelle et élémentaire

Photo ci-dessus : Le quartier et l'école du Val des Roses avant 1962, carte postale éditeur CIM

Photo ci-contre : Le quartier et l'école du Val des Roses avant l'aménagement du parc, 1977, AMA

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

Le groupe scolaire du Val des Roses a été construit vers 1976. Il est actuellement le groupe avec les plus d'élèves à son effectif de Savoie. L'établissement s'inscrit à part entière dans un projet de requalification urbaine du quartier. La Mairie souhaite augmenter les services à la population et revaloriser ce quartier à caractère social, souffrant à la fois d'une absence de visibilité depuis les voies structurantes et d'un sentiment d'insécurité.

Les anciens bâtiments sont vieillissants et présentent différentes pathologies liées à la vétusté du site. Dans ce contexte, pour la réalisation de cette rénovation, l'accent a été mis sur la consommation et le confort énergétique via un marché public global de performance énergétique dont la SPL OSER est le mandataire de la maîtrise d'ouvrage.

Pour l'ensemble du projet, la réalisation de l'agence Patriarche a été choisie sur le même critère à la suite d'un appel à projet. Il s'est démarqué grâce à sa proposition architecturale pour intégrer l'école au quartier mais aussi par ses ambitions en matière d'économies d'énergie.



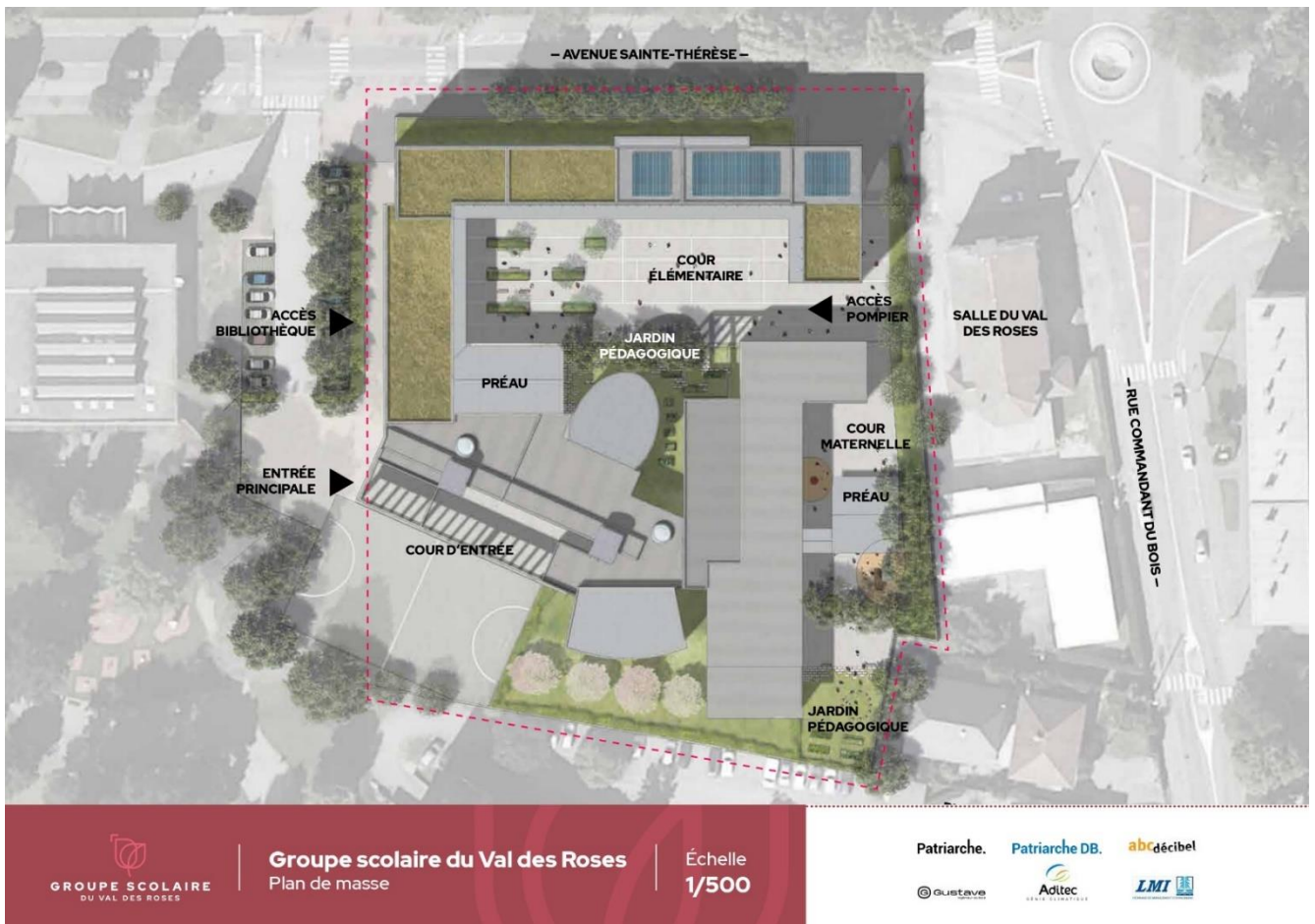
OBJECTIFS DU PROJET

Le projet de rénovation et restructuration du Groupe scolaire du Val des roses a pour objectifs de répondre aux enjeux suivants :

- **Remise à niveaux** structurelle et esthétique de l'enveloppe et de l'aménagement intérieur des bâtiments,
- Réduction de **40 à 50%** de la consommation en énergie finale par m² de surface de plancher avec pour objectif l'atteinte du niveau « Rénovation énergétique BBC » sur les parties rénovées ainsi qu'un objectif E2 sur la partie neuve,
- Usage de **matériaux biosourcés** pour atteindre le niveau carbone C1,
- Amélioration du **confort des usagers** (hiver comme été) en travaillant sur l'énergétique, les occultations solaires (brise-soleil), la qualité de l'air intérieur et sur l'acoustique du bâtiment,
- Une attention particulière apportée aux préaux pour **limiter les nuisances sonores** extérieures provenant de l'avenue Sainte-Thérèse,
- Amélioration de la **fonctionnalité et des aménagements** pour une adaptation plus ciblée aux besoins du bâtiment et aux activités pédagogiques du groupe scolaire,
- Mise aux **normes de sécurité et d'accessibilités** afin de garantir des conditions d'usages satisfaisantes
- Amélioration de l'**intégration urbaine** et de la **connexion au quartier** environnant en lien avec le programme de renouvellement urbain dans lequel s'inscrit le quartier,
- Recours aux **énergies renouvelables** et à la végétalisation dans une optique de développement durable (pose de panneaux photovoltaïques).



DÉTAILS DES TRAVAUX



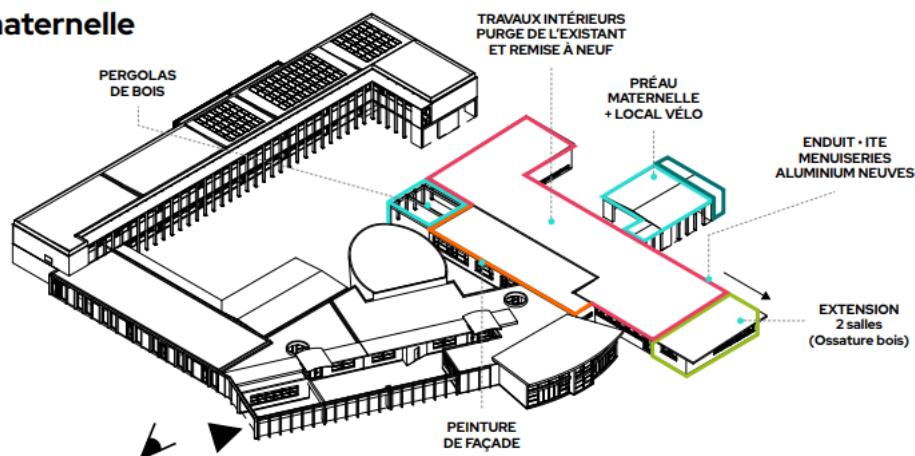
GÉNÉRALITÉS ET CONTRAINTES

Le quartier du Val des Roses – La Contamine est inscrit dans le projet de renouvellement urbain d'Albertville. Ce dernier vise à offrir un cadre de vie restauré, à renforcer la cohésion et à accompagner le développement économique des activités locales. Le projet prévoit la requalification de l'avenue Sainte-Thérèse ainsi que l'aménagement de « parvis urbains » dont le parvis d'accès au groupe scolaire qui intègre l'entrée du parc du Val des Roses, l'église et le début de la rue Marius Bonvin et l'aménagement du carrefour entre la rue Commandant Dubois et l'avenue Sainte-Thérèse.

Il est primordial que le projet de restructuration du Groupe scolaire entre en résonance et soit cohérent avec le projet de quartier.

De plus, le Groupe scolaire est en zone urbaine centrale dans le Plan Local d'Urbanisme de la Ville. Il existe donc des prescriptions architecturales à suivre impérativement (toitures végétalisées pour les toitures terrasses). Enfin, les voies de circulations encadrant le groupe sont identifiées au classement sonore des infrastructures de transports terrestres et ferroviaires en catégorie 4 (68 dB diurne / 63 dB nocturne) et bénéficient d'une largeur de 30m de part et d'autre de la voirie.

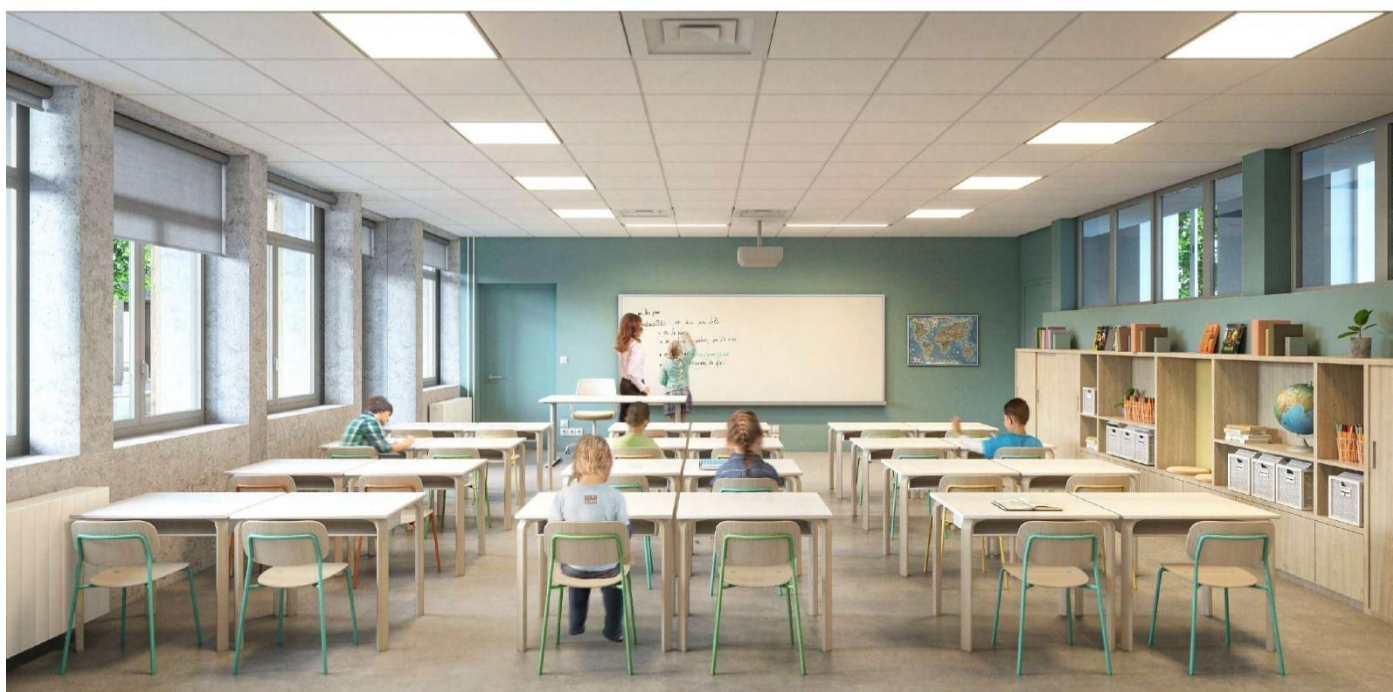
École maternelle



ÉCOLE MATERNELLE

Les espaces de l'école maternelle sont repensés afin de donner une fonction unique à chaque pièce. Auparavant, certaines salles servaient plusieurs usages (garderie, espace sieste etc). Pour cela une extension est prévue sur l'aile droite en continuité du bâtiment existant. Elle prévoit, en capacité, d'accueillir une salle de classe avec accès à la cour et une salle de repos à l'opposé pour éviter le bruit.

La végétalisation de la cour de la maternelle est aussi programmée par le Centre Technique Municipal. Tous les arbres déjà existants (marronniers) seront conservés.



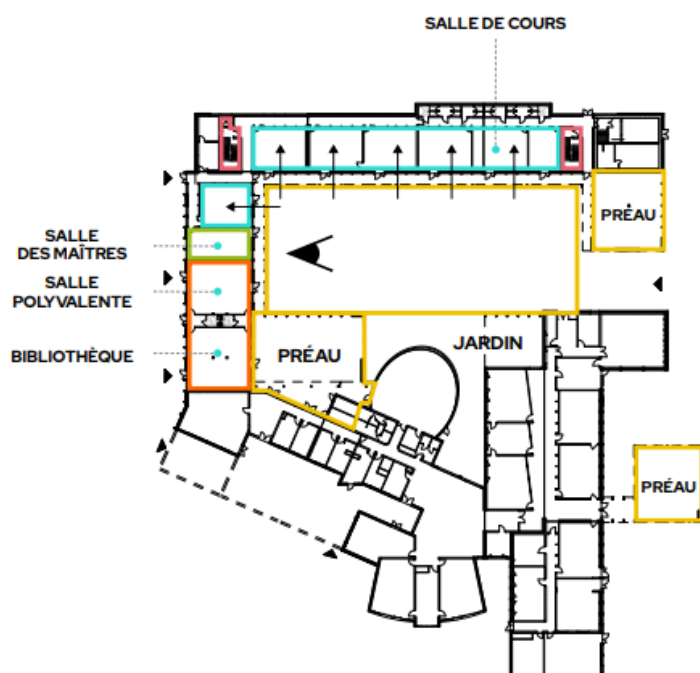
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

L'école élémentaire bénéficiera d'un réaménagement des espaces et des flux de circulations notamment avec la création de nouveaux escaliers. Une autre problématique intégrée est de différencier les espaces scolaires des espaces de garderie. Avec les galeries et coursives ouvertes, il sera plus facile de fluidifier la circulation des enfants entre les classes et les espaces de récréation, les classes se situant sur une même ligne.

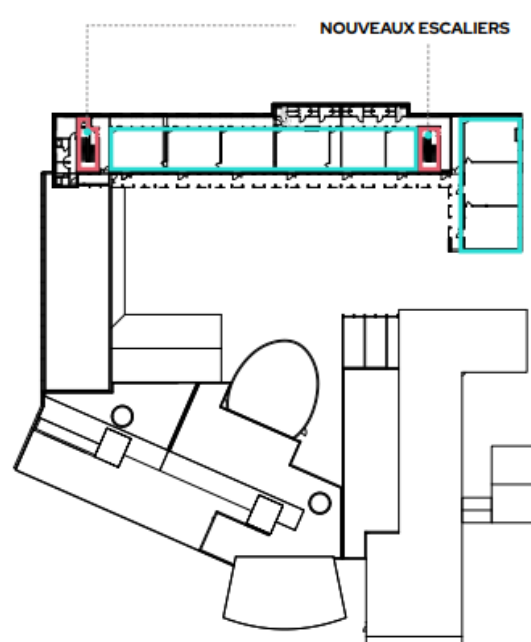
L'essentiel des travaux sur cette partie correspond à la transformation des anciens logements des professeurs en salles de classes spacieuses. À cela, s'ajoute la création d'un nouveau préau en bois pour augmenter l'ombrage et éviter un surplus de chaleur l'été.

La végétalisation de la cour sera réalisée par le Centre Technique Municipal dans le cadre de la végétalisation des cours d'école (entre 2021 et 2026). Cette végétalisation aura pour enjeu de redélimiter les espaces extérieurs (préau, jardin, zone de jeu etc), de créer un îlot de fraîcheur et de réaliser un projet adapté aussi bien aux enfants qu'aux besoins de l'équipe pédagogique.

École élémentaire RDC



École élémentaire N1



INFORMATIONS GÉNÉRALES

EN CHIFFRES

8,7M€ de budget TTC pour les travaux

56% du coût HT subventionné

359 élèves concernés dont

7 classes avec **126** élèves en maternelle

14 classes avec **233** élèves en élémentaire

21 enseignants, **7** ATSEM



GRUPE SCOLAIRE
DU VAL DES ROSES

Groupe scolaire du Val des Roses
Axonométrie Sud-Est

Patriarche. Patriarche DB. abricébel
© de un plus Adtec LMI

NOS PARTENAIRES



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ANCI
RÉNOU
VÉLÉ

Rénovation
énergétique
des bâtiments
publics
locaux

Avec le
FONDS VERT
ON ACCÉLÈRE



SAVOIE

LE DÉPARTEMENT



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Contrat de plan
État - Région

**Auvergne-
Rhône-Alpes**

Crédits iconographiques : Agence Patriarche